

Diplôme national supérieur professionnel de musicien

discipline chef d'ensemble instrumentaux ou vocaux

RNCP37685 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DNSP — Diplôme national supérieur professionnel
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45073
Code(s) ROME	L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	06/06/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON	19693133100017	Former et organiser l'évaluation
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS	19753495100037	Former et organiser l'évaluation
ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS ET DU SPECTACLE VIVANT	20002884300015	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	42490421700041	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DECORATIFS	20002812400028	Former et organiser l'évaluation
POLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AUBERVILLIERS - LA COURNEUVE - SEINE SAINT DENIS - ILE DE FRANCE	20003968300020	Former et organiser l'évaluation
POLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS - BOULOGNE-BILLANCOURT	20003918800012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chef d'ensemble instrumental ou vocal a la responsabilité de la prestation collective des chanteurs ou instrumentistes des ensembles vocaux, maîtrises, chœurs de chambre, chœurs, ou des ensembles instrumentaux, orchestres symphoniques, de jazz, d'harmonie, fanfares, orchestres de variétés. Sa tâche consiste à rendre cohérente et expressive l'action de l'ensemble des musiciens par sa gestuelle. Il règle l'équilibre des diverses masses sonores de l'ensemble. C'est à lui que revient la tâche de concevoir et d'orienter l'interprétation des œuvres, un processus qui s'étend de la définition du projet dans le choix du répertoire, de la première répétition jusqu'à la

représentation finale ou l'enregistrement.

ACTIVITÉS VISÉES

Exercer son art de chef d'ensemble : diriger, encadrer, animer

Inscrire sa pratique artistique et professionnelle dans une démarche de recherche

Concevoir et mettre en œuvre un projet

Construire son parcours professionnel

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales de niveau L

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Développer une argumentation avec esprit critique

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

Connaître et manier les éléments constitutifs du langage (rythme, mélodie, harmonie, forme, instrumentation) d'un des champs musicaux principaux de son répertoire (musique ancienne, musique classique-romantique-moderne, musique contemporaine, musiques traditionnelles, chanson...)

Être initié aux éléments constitutifs du langage d'un autre champ musical

Développer son esprit d'inventivité

Développer des connaissances générales (culturelles, scientifiques) susceptibles d'enrichir son univers sonore

Disposer d'une culture approfondie de son répertoire

Maîtriser les processus d'analyse

Repérer les éléments fondateurs du texte : le sens, la symbolique, les dimensions littéraires

Déterminer le cas échéant l'effectif au regard de sa conception artistique de l'œuvre

Disposer de connaissances en culture générale

Utiliser un instrument polyphonique

Connaître de manière précise et approfondie la partition

Solliciter sa disponibilité mentale notamment pour générer le geste à venir

Utiliser l'écoute globale et/ou focale des différentes composantes (mélodique, harmonique, timbrale...)

Confronter l'image sonore projetée et le résultat immédiat

Mémoriser et analyser les écarts entre ces deux données

Affirmer son autorité artistique en s'appuyant sur son appropriation de l'œuvre et sa capacité, dans l'acte de direction, à faire adhérer l'ensemble à ses choix d'interprétation

Maîtriser une technique de direction : être en état de disponibilité corporelle, s'installer dans un ancrage postural, adopter une attitude corporelle traduisant et inspirant la confiance, mettre en jeu des coordinations/dissociations corporelles, mettre en œuvre une gestuelle expressive, développer l'économie du geste en fonction du contexte d'expression

Faire usage du regard périphérique et du regard focal, passer de l'un à l'autre

Inscrire une expression gestuelle dans un espace en rapport avec son schéma corporel

Associer geste et production sonore

Organiser l'espace, installer le groupe dans l'espace

S'adapter à l'acoustique du lieu

Travailler avec la régie (son, lumières, décors)

Gérer son temps, son investissement et son énergie et ceux du groupe sur la durée de la représentation et sur celles imparties pour l'enregistrement

Se mettre en position d'écoute critique

Établir les conditions matérielles d'un enregistrement

Se préparer physiquement, mentalement, gérer son trac

Analyser les caractéristiques spatiales et acoustiques du lieu et y adapter la disposition de l'ensemble ainsi que les modalités de jeu

Identifier et énoncer clairement les besoins techniques, contribuer à élaborer une fiche technique, s'adapter au contexte scénographique

Posséder les connaissances fondamentales de l'acoustique et de la prise de son

Gérer sur la durée de la représentation, son investissement et son énergie ainsi que ceux du groupe

Évaluer la qualité d'une prise d'enregistrement

Développer une conscience collective du son (justesse de l'intonation, homogénéité du timbre, équilibre des nuances...)

Rechercher et proposer des références sur ces données

Adapter le son de l'ensemble aux répertoires abordés et à la situation de travail

Favoriser la prise de conscience individuelle et collective du respect de la partition (modes d'écriture, couleur harmonique, phrasé, graphismes, textes littéraires, nuances, tempi, dynamiques, agogique)

Favoriser la prise de conscience de l'apport sonore de chacun à l'intérieur d'un pupitre ainsi que du pupitre au sein de l'ensemble

Articuler la phase de mise en place de la partition et le travail du timbre et de la couleur de l'ensemble, veiller aux phrasés communs

Équilibrer les plans sonores

Utiliser les moyens techniques du studio pour enrichir et développer l'identité artistique du groupe

Restituer la poésie et la phonétique d'une langue étrangère, en dégager la musicalité ou faire appel à des ressources extérieures

Gérer les rapports soliste/ensemble

Disposer d'une diversité d'outils d'évaluation et savoir les mobiliser en situation

Entendre et contrôler le résultat sonore dans ses différents paramètres

Porter un avis sur une écoute en situation de production sur la base d'un enregistrement, à partir d'un texte musicologique en rapport avec les partitions et les textes étudiés

Expliciter ses propositions, ses choix et leurs évolutions dans la maîtrise d'un processus de travail

Comparer des prestations

Engager un dialogue d'évaluation avec le groupe

Émettre un avis et dialoguer sur celui-ci avec d'autres interprètes dont des directeurs d'ensembles

Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition

Expliciter les objectifs à atteindre

Organiser les séquences au sein d'une répétition

Déterminer et conduire la progression du groupe

Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental

Utiliser un instrument polyphonique

S'adapter constamment au résultat de la prestation

Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations

Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements)

Développer la communication verbale et son économie

Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes

Posséder les connaissances de base de la technique du son

Connaître les outils techniques de sonorisation permettant d'obtenir le résultat sonore escompté

Développer la capacité de l'ensemble à répondre aux exigences d'une scénographie

Gérer les rapports du groupe avec d'autres artistes et des techniciens

S'adapter aux conditions acoustiques et spatiales du lieu

Travailler avec la régie son

Réaliser une balance

Jouer un rôle de conseiller artistique
 Participer au montage
 S'adapter aux règles de sécurité
 Maîtriser le vocabulaire approprié pour dialoguer avec les techniciens et le groupe
 Anticiper la phase de montage d'un enregistrement par un découpage préalable approprié de la partition
 Favoriser l'implication des exécutants et des techniciens par la prise de conscience d'un travail commun en suscitant l'écoute des différentes prises
 Veiller aux besoins des musiciens et des techniciens du son en matière de placements et d'essais
 Respecter les temps de travail et de pause nécessaires à la récupération des musiciens
 Être initié aux nouveaux outils de traitement du son
 Disposer des modes de communication écrits et oraux afin d'exposer ses objectifs et son projet
 Faire partager aux musiciens le sens de sa démarche artistique
 Savoir communiquer avec divers partenaires et les médias
 Définir de façon synthétique les messages et choisir les moments de communication appropriés
 Savoir adapter le langage au groupe et à ses réactions
 Évaluer en permanence le degré de compréhension du groupe
 Établir des relations entre la conception de l'œuvre et sa réalisation et mettre en œuvre des démarches de travail appropriées
 Faire adhérer le groupe à l'intérêt d'une connaissance fine de l'œuvre pour mieux l'interpréter en faisant appel à la compréhension et à la sensibilité de chacun
 Échanger avec d'autres artistes notamment de la scène
 Mener des échanges avec des acteurs du monde éducatif, culturel et social
 Identifier les différents domaines constitutifs du management d'un groupe musical
 Savoir prendre et assumer sa place dans ces différents domaines
 Susciter l'adhésion aux finalités et objectifs du groupe/du projet
 Disposer de connaissances élémentaires en matière de management
 Savoir prendre ses responsabilités
 Savoir prendre une décision
 Savoir partager le management
 Concilier autorité et écoute
 Savoir anticiper une situation de crise ou de conflit et la gérer le cas échéant
 Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise en compte des spécificités du groupe
 Favoriser les interactions entre les membres du groupe
 Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet
 Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe
 Inciter le groupe à vivre des situations culturelles sortant de son fonctionnement habituel
 Créer un contexte favorisant les échanges
 Savoir écouter et prendre en compte les avis
 Faire preuve de calme et d'assurance
 Identifier les ressources de la documentation musicale (personnes, lieux, outils...)
 Mettre en œuvre une méthode de recherche
 Se doter d'un répertoire personnel diversifié
 Constituer un corpus personnel de partitions, d'enregistrements, de références en ressources documentaires
 Sélectionner les éléments intéressants artistiquement, en rapport avec le projet développé
 Entretenir ses connaissances de la musique et du spectacle vivant en général (histoire, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)
 Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires, leurs évolutions, ainsi que des différentes formes musicales, selon une réflexion prospective
 Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la musique (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie de l'art) pour définir des problématiques d'étude
 Se servir de la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle, au travers d'un projet/mémoire d'initiation à la recherche
 Pratiquer au moins une langue étrangère
 Savoir formuler les finalités de son projet artistique
 Connaître, analyser l'environnement culturel et artistique et identifier les interlocuteurs pertinents

Connaître ou s'informer sur les initiatives ou les projets existant sur un territoire
 Développer des relations de confiance avec les interlocuteurs concernés
 Jouer un rôle de médiateur culturel
 Identifier les conditions nécessaires à la réalisation d'un projet et les conséquences organisationnelles et financières.
 Identifier les phases successives de réalisation d'un projet et les différents moments d'évaluation/ décision
 Établir un calendrier prévisionnel
 Connaître les conditions légales de mise en œuvre
 Savoir mettre en œuvre des processus visant à obtenir l'adhésion des membres de l'ensemble
 Connaître les emplois possibles et les référentiels métiers correspondants
 Savoir rédiger une lettre de motivation et un CV
 Savoir préparer un entretien
 Connaître les dispositifs de formation continue (CIF, DIF, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences, ...) comme outils de développement de son projet professionnel
 Maîtriser au moins une langue vivante étrangère, à l'oral comme à l'écrit, en priorité l'anglais
 S'initier à la pratique d'autres langages, d'autres esthétiques
 Pratiquer l'auto-formation
 Savoir lire et mesurer les évolutions du secteur professionnel
 Connaître son corps, prévenir les pathologies
 Connaître les ressources pour prévenir et soigner
 Être initié aux expressions artistiques pouvant être associées à sa discipline (théâtre, danse, multimédia, ...)
 Avoir identifié et connaître les différents types de partenaires potentiels
 Connaître la structuration du réseau des établissements d'enseignement spécialisé et de la pratique en amateur
 Être familiarisé avec le réseau des institutions relevant du ministère de l'éducation nationale
 Connaître le réseau de diffusion culturelle
 Connaître les cadres et dispositifs (chartes, conventions) sur lesquels pourront s'appuyer les partenariats recherchés

Blocs de compétences

RNCP37685BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

RNCP37685BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve pratique et évaluation continue

RNCP37685BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue

RNCP37685BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP37685BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue et mise en situation

RNCP37685BC06 — Exercer son art de chef d'ensemble : diriger, encadrer, animer

LISTE DE COMPÉTENCES

Connaître et manier les éléments constitutifs du langage (rythme, mélodie, harmonie, forme, instrumentation) d'un des champs musicaux principaux de son répertoire (musique ancienne, musique classique-romantique-moderne, musique contemporaine, musiques traditionnelles, chanson...)

Être initié aux éléments constitutifs du langage d'un autre champ musical

Développer son esprit d'inventivité

Développer des connaissances générales (culturelles, scientifiques) susceptibles d'enrichir son univers sonore

Disposer d'une culture approfondie de son répertoire

Maîtriser les processus d'analyse

Repérer les éléments fondateurs du texte : le sens, la symbolique, les dimensions littéraires

Déterminer le cas échéant l'effectif au regard de sa conception artistique de l'œuvre

Disposer de connaissances en culture générale

Utiliser un instrument polyphonique

Connaître de manière précise et approfondie la partition

Solliciter sa disponibilité mentale notamment pour générer le geste à venir

Utiliser l'écoute globale et/ou focale des différentes composantes (mélodique, harmonique, timbrale...)

Confronter l'image sonore projetée et le résultat immédiat

Mémoriser et analyser les écarts entre ces deux données

Affirmer son autorité artistique en s'appuyant sur son appropriation de l'œuvre et sa capacité, dans l'acte de direction, à faire adhérer l'ensemble à ses choix d'interprétation

Maîtriser une technique de direction : être en état de disponibilité corporelle, s'installer dans un ancrage postural, adopter une attitude corporelle traduisant et inspirant la confiance, mettre en jeu des coordinations/dissociations corporelles, mettre en œuvre une gestuelle expressive, développer l'économie du geste en fonction du contexte d'expression

Faire usage du regard périphérique et du regard focal, passer de l'un à l'autre

Inscrire une expression gestuelle dans un espace en rapport avec son schéma corporel

Associer geste et production sonore

Organiser l'espace, installer le groupe dans l'espace

S'adapter à l'acoustique du lieu

Travailler avec la régie (son, lumières, décors)

Gérer son temps, son investissement et son énergie et ceux du groupe sur la durée de la représentation et sur celles imparties pour l'enregistrement

Se mettre en position d'écoute critique

Établir les conditions matérielles d'un enregistrement

Se préparer physiquement, mentalement, gérer son trac

Analyser les caractéristiques spatiales et acoustiques du lieu et y adapter la disposition de l'ensemble ainsi que les modalités de jeu
 Identifier et énoncer clairement les besoins techniques, contribuer à élaborer une fiche technique, s'adapter au contexte scénographique
 Posséder les connaissances fondamentales de l'acoustique et de la prise de son
 Gérer sur la durée de la représentation, son investissement et son énergie ainsi que ceux du groupe
 Évaluer la qualité d'une prise d'enregistrement
 Développer une conscience collective du son (justesse de l'intonation, homogénéité du timbre, équilibre des nuances...)
 Rechercher et proposer des références sur ces données
 Adapter le son de l'ensemble aux répertoires abordés et à la situation de travail
 Favoriser la prise de conscience individuelle et collective du respect de la partition (modes d'écriture, couleur harmonique, phrasé, graphismes, textes littéraires, nuances, tempi, dynamiques, agogique)
 Favoriser la prise de conscience de l'apport sonore de chacun à l'intérieur d'un pupitre ainsi que du pupitre au sein de l'ensemble
 Articuler la phase de mise en place de la partition et le travail du timbre et de la couleur de l'ensemble, veiller aux phrasés communs
 Équilibrer les plans sonores
 Utiliser les moyens techniques du studio pour enrichir et développer l'identité artistique du groupe
 Restituer la poésie et la phonétique d'une langue étrangère, en dégager la musicalité ou faire appel à des ressources extérieures
 Gérer les rapports soliste/ensemble
 Disposer d'une diversité d'outils d'évaluation et savoir les mobiliser en situation
 Entendre et contrôler le résultat sonore dans ses différents paramètres
 Porter un avis sur une écoute en situation de production sur la base d'un enregistrement, à partir d'un texte musicologique en rapport avec les partitions et les textes étudiés
 Expliciter ses propositions, ses choix et leurs évolutions dans la maîtrise d'un processus de travail
 Comparer des prestations
 Engager un dialogue d'évaluation avec le groupe
 Émettre un avis et dialoguer sur celui-ci avec d'autres interprètes dont des directeurs d'ensembles
 Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
 Expliciter les objectifs à atteindre
 Organiser les séquences au sein d'une répétition
 Déterminer et conduire la progression du groupe
 Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
 Utiliser un instrument polyphonique
 S'adapter constamment au résultat de la prestation
 Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations
 Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements)
 Développer la communication verbale et son économie
 Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes
 Posséder les connaissances de base de la technique du son
 Connaître les outils techniques de sonorisation permettant d'obtenir le résultat sonore escompté
 Développer la capacité de l'ensemble à répondre aux exigences d'une scénographie
 Gérer les rapports du groupe avec d'autres artistes et des techniciens
 S'adapter aux conditions acoustiques et spatiales du lieu
 Travailler avec la régie son
 Réaliser une balance
 Jouer un rôle de conseiller artistique
 Participer au montage
 S'adapter aux règles de sécurité
 Maîtriser le vocabulaire approprié pour dialoguer avec les techniciens et le groupe
 Anticiper la phase de montage d'un enregistrement par un découpage préalable approprié de la partition
 Favoriser l'implication des exécutants et des techniciens par la prise de conscience d'un travail commun en suscitant

l'écoute des différentes prises

Veiller aux besoins des musiciens et des techniciens du son en matière de placements et d'essais

Respecter les temps de travail et de pause nécessaires à la récupération des musiciens

Être initié aux nouveaux outils de traitement du son

Disposer des modes de communication écrits et oraux afin d'exposer ses objectifs et son projet

Faire partager aux musiciens le sens de sa démarche artistique

Savoir communiquer avec divers partenaires et les médias

Définir de façon synthétique les messages et choisir les moments de communication appropriés

Savoir adapter le langage au groupe et à ses réactions

Évaluer en permanence le degré de compréhension du groupe

Établir des relations entre la conception de l'œuvre et sa réalisation et mettre en œuvre des démarches de travail appropriées

Faire adhérer le groupe à l'intérêt d'une connaissance fine de l'œuvre pour mieux l'interpréter en faisant appel à la compréhension et à la sensibilité de chacun

Échanger avec d'autres artistes notamment de la scène

Mener des échanges avec des acteurs du monde éducatif, culturel et social

Identifier les différents domaines constitutifs du management d'un groupe musical

Savoir prendre et assumer sa place dans ces différents domaines

Susciter l'adhésion aux finalités et objectifs du groupe/du projet

Disposer de connaissances élémentaires en matière de management

Savoir prendre ses responsabilités

Savoir prendre une décision

Savoir partager le management

Concilier autorité et écoute

Savoir anticiper une situation de crise ou de conflit et la gérer le cas échéant

Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise en compte des spécificités du groupe

Favoriser les interactions entre les membres du groupe

Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet

Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe

Inciter le groupe à vivre des situations culturelles sortant de son fonctionnement habituel

Créer un contexte favorisant les échanges

Savoir écouter et prendre en compte les avis

Faire preuve de calme et d'assurance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue (comportant la réalisation d'une production) et terminale

RNCP37685BC07 — Inscrire sa pratique artistique et professionnelle dans une démarche de recherche

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les ressources de la documentation musicale (personnes, lieux, outils...)

Mettre en œuvre une méthode de recherche

Se doter d'un répertoire personnel diversifié

Constituer un corpus personnel de partitions, d'enregistrements, de références en ressources documentaires

Sélectionner les éléments intéressants artistiquement, en rapport avec le projet développé

Entretenir ses connaissances de la musique et du spectacle vivant en général (histoire, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles)

Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires, leurs évolutions, ainsi que des différentes formes musicales, selon une réflexion prospective

Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la musique (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie de l'art) pour définir des problématiques d'étude

Se servir de la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle, au travers d'un projet/mémoire d'initiation à la recherche

Pratiquer au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue (production de travaux personnels écrits) et terminale (dossier, mémoire et soutenance)

RNCP37685BC08 — Concevoir et mettre en œuvre un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Savoir formuler les finalités de son projet artistique
Connaître, analyser l'environnement culturel et artistique et identifier les interlocuteurs pertinents
Connaître ou s'informer sur les initiatives ou les projets existant sur un territoire
Développer des relations de confiance avec les interlocuteurs concernés
Jouer un rôle de médiateur culturel
Identifier les conditions nécessaires à la réalisation d'un projet et les conséquences organisationnelles et financières.
Identifier les phases successives de réalisation d'un projet et les différents moments d'évaluation/ décision
Établir un calendrier prévisionnel
Connaître les conditions légales de mise en œuvre
Savoir mettre en œuvre des processus visant à obtenir l'adhésion des membres de l'ensemble
Connaître les emplois possibles et les référentiels métiers correspondants
Savoir rédiger une lettre de motivation et un CV
Savoir préparer un entretien
Connaître les dispositifs de formation continue (CIF, DIF, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences, ...) comme outils de développement de son projet professionnel
Maîtriser au moins une langue vivante étrangère, à l'oral comme à l'écrit, en priorité l'anglais
S'initier à la pratique d'autres langages, d'autres esthétiques
Pratiquer l'auto-formation
Savoir lire et mesurer les évolutions du secteur professionnel
Connaître son corps, prévenir les pathologies
Connaître les ressources pour prévenir et soigner
Être initié aux expressions artistiques pouvant être associées à sa discipline (théâtre, danse, multimédia, ...)
Avoir identifié et connaître les différents types de partenaires potentiels
Connaître la structuration du réseau des établissements d'enseignement spécialisé et de la pratique en amateur
Être familiarisé avec le réseau des institutions relevant du ministère de l'éducation nationale
Connaître le réseau de diffusion culturelle
Connaître les cadres et dispositifs (chartes, conventions) sur lesquels pourront s'appuyer les partenariats recherchés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue (comprenant la conception et la réalisation d'un projet concret associant une diversité de partenaires) et épreuves pratiques

RNCP37685BC09 — Construire son parcours professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Connaître les emplois possibles et les référentiels métiers correspondants
Savoir rédiger une lettre de motivation et un CV
Savoir préparer un entretien
Connaître les dispositifs de formation continue (CIF, DIF, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences, ...) comme outils de développement de son projet professionnel
Maîtriser au moins une langue vivante étrangère, à l'oral comme à l'écrit, en priorité l'anglais
S'initier à la pratique d'autres langages, d'autres esthétiques
Pratiquer l'auto-formation
Savoir lire et mesurer les évolutions du secteur professionnel
Connaître son corps, prévenir les pathologies
Connaître les ressources pour prévenir et soigner
Être initié aux expressions artistiques pouvant être associées à sa discipline (théâtre, danse, multimédia, ...)
Avoir identifié et connaître les différents types de partenaires potentiels
Connaître la structuration du réseau des établissements d'enseignement spécialisé et de la pratique en amateur
Être familiarisé avec le réseau des institutions relevant du ministère de l'éducation nationale
Connaître le réseau de diffusion culturelle
Connaître les cadres et dispositifs (chartes, conventions) sur lesquels pourront s'appuyer les partenariats recherchés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation continue

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le musicien chargé de la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux exerce généralement son activité dans le secteur du spectacle vivant subventionné ou privé. Il est le plus souvent à la tête d'une ou de plusieurs formations établies sous diverses formes juridiques, en particulier associative, qui l'emploient et le rémunèrent pour une activité de direction musicale et artistique. Il peut être engagé par d'autres structures de diffusion ou par des employeurs dits occasionnels, c'est-à-dire des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle et qui relèvent alors du champ du Guso (Guichet unique du spectacle) tels que les collectivités locales, groupements d'amateurs, ...

Il peut également inscrire son activité dans le secteur du spectacle enregistré dans des emplois relatifs à l'enregistrement de phonogrammes, de vidéogrammes, de bandes sonores accompagnant des films ou tout autre support numérique ou analogique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'appellation « ensembles vocaux ou instrumentaux » est retenue dans son acception la plus étendue et recouvre une diversité de formations musicales telles que les chœurs, les chorales, les orchestres, les fanfares... La dénomination « chef » recouvre quant à elle indifféremment les appellations chef de chœur, chef d'orchestre, chef d'ensembles.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

L'examen de discipline principale en fin de semestre 6 est évalué par un jury désigné par le directeur de l'établissement accrédité ou habilité. Ce jury comporte au moins quatre membres dont :

- 1° Le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- 2° Au moins deux spécialistes de la discipline et, le cas échéant, du domaine et de l'option, désignés par le directeur de l'établissement ;
- 3° Une personnalité qualifiée du monde musical.

L'un des membres du jury exerce une activité professionnelle d'enseignement ou de recherche au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs spécialisés issus du secteur professionnel concerné, qui ont voix consultative.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience chargé de se prononcer sur les demandes d'attribution du diplôme national supérieur professionnel de musicien par cette voie est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

- 1° Un représentant des employeurs, de droit public ou de droit privé, du secteur professionnel concerné ;
- 2° Un représentant des organisations syndicales de salariés du secteur professionnel concerné ;
- 3° Un enseignant ou responsable pédagogique ou directeur des études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur de la musique ;
- 4° Une personnalité qualifiée du monde musical.

L'un des membres du jury exerce une activité professionnelle d'enseignement ou de recherche au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Lors des délibérations, en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Ce jury peut également s'adjoindre, pour certaines épreuves, des examinateurs spécialisés issus du secteur professionnel concerné, qui ont voix consultative.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 000 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	06/06/2027
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP9046

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musique/Enseignement-formation-et-metiers>
(Brochure à télécharger)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37685/>